

De : Perrier Stéphanie <stephanie.perrier@montreuil.fr>

À : rencart93 <rencart93@yahoo.fr>

Envoyé le : Jeudi 21 février 2013 16h43

Objet : courrier

Bonjour,

j'ai bien reçu votre demande de tenue d'un conseil du cinéma, je reviens vers vous très vite.

Recevez mes salutations,

--

Stéphanie Perrier

élue de quartier Signac-Murs à Pêches
déléguée à la politique du cinéma

La Maire de Montreuil
Dominique VOYNET



Madame Marie-Madeleine CORNIERES
Renc'art au Méliès
35, avenue de la Résistance
93100 MONTREUIL

Montreuil, le 26 février 2013

Madame,

Je fais suite au courrier du 7 février par lequel vous me demandez de réunir rapidement le Conseil du Cinéma, afin de faire le point sur les enquêtes administratives conduites au Méliès et les suites que j'entends y donner.

Je me permets de vous rappeler que le Conseil du Cinéma est « garant de la poursuite du travail art et essai de notre cinéma » et « force de proposition d'actions culturelles dans le domaine cinématographique, tout particulièrement pour atteindre des publics qui fréquentent pas ou peu le cinéma » et qu'il « n'a pas vocation à se préoccuper de la programmation et de la gestion quotidienne du service qui est du ressort du directeur/trice de la structure » conformément aux termes de la délibération présentée au Conseil municipal du 31/01/2002.

Je vous confirme que je réunirai le Conseil du cinéma, dès lors que se dessinera une sortie de crise permettant la reprise des activités de notre cinéma municipal, afin de travailler sur le projet culturel du Nouveau Méliès.

Je vous rappelle par ailleurs le courrier du 12 février, par lequel je vous demande des explications quant aux modalités d'attribution des gratuités et/ou exonérations à votre association.

Je souhaite par ailleurs que soit repris sans tarder le travail de rédaction d'une nouvelle convention entre la Ville et votre association, engagé il y a quelques mois entre la Direction des Affaires Culturelles et Madame JALLADEAU, Présidente de l'association.

Enfin, je reviens bien volontiers sur l'état d'avancement des travaux du futur cinéma du Quartier de la Mairie. Comme vous le savez, nous avons été amenés à revoir le projet à deux reprises : une première fois en 2010, avec dépôt d'un permis de construire modificatif, pour modifier la hauteur de la coque (afin de mieux prendre en compte le volume des matériaux destinés à l'isolation acoustique) et pour revoir la localisation des issues de secours. Et une seconde fois en 2011, pour prendre en compte la modification du transfert de charge des poteaux du cinéma, demandée par les architectes. Ces travaux n'ont pas retardé le chantier, dont la stagnation actuelle s'explique par la mise en liquidation judiciaire d'une des entreprises, celle qui est chargée des lots isolation – plomberie – climatisation. Un repreneur s'est manifesté. Le Tribunal de commerce prendra sa décision le 28 février, date à laquelle nous saurons donc si les travaux d'aménagement de la coque peuvent ou non reprendre... Rien donc qui puisse justifier des rumeurs sur de pseudo-accords confidentiels avec des majors pour torpiller un projet auquel je tiens aussi fort que vous !

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, mes sincères salutations.

Dominique VOYNET